

## Assemblée générale GéoBretagne

Réunion du 8 novembre 2013 - Région Bretagne - RENNES

### Ordre du jour

- Introduction par les deux maîtres d'ouvrage
- Bilan global 2013
- Nouvelles adhésions
- Pôles métier : bilan et examen des nouveaux pôles métier
- Choix d'une licence par défaut

### Présents (63)

ADEUPA	ROUAULT	Sylvain
Agrocampus Ouest	BERA	Rod
Agrocampus Ouest	NICOLAS	Hervé
Agrocampus Ouest	SQUIVIDANT	Hervé
Air Breizh	GHEYSSENS	Yohan
ARS	CHEREL	Guillaume
ARS	MILLE	Florence
Audélor	LEBARH	Jean-Michel
BMO/Pays de Brest	PIRIOU	Christophe
Bretagne vivante	GAUTHIER	Marc
CAUE Morbihan	OGER	Damien
Centre régional de la propriété forestière	PARANT	Nicolas
CG22	MARCHAND	Olivier
CG22	NORGEOT	Stéphane
CG29	JEGO	Ronan
CG35	MEVEL-VIANNAY	Stéphane
CG35	PAVIOT	Annie-France
Communauté de communes de la Côte d'Emeraude	CONTIN	Pierre
Communauté de communes de la Côte d'Emeraude	RENAUD	Gwénaél
Communauté de communes de la Presqu'île de Rhuys	ARNAUD	Raphaël
Communauté de communes de la Presqu'île de Rhuys	LABEYRIE	Laurent
Communauté de communes Pays de Chateaugiron	LE PRIOL	Annaëlle
Communauté du Pays Bigouden Sud	AUGE	Jacques
DDPP56	NICOLAZO DE BARMON	Vincent
DDTM22	HERVOUET	Gwénaél
DDTM29	MARTIN	François
DDTM56	PICART	Sylvain
DGFIP 56	QUELLEC	Yvette
DIR OUEST	JAMET	Jean-François
DIRM NAMO	TRULLA	Lucie
DRAAF	CHEVIN	Claire
DRAAF	POTDEVIN	Dominique
DRAC Bretagne	LORHO	Thierry
DRAC Bretagne	PINEL	Marie-Dominique
DREAL Bretagne	BESAND	Valérie
DREAL Bretagne	BONNEVILLE	Annick
DREAL Bretagne	PHUNG	Fabrice
DRJSCS	PLATT	Robert
GIP Bretagne environnement	LUCAS	Ronan
IGN	MARCONNET	Marcel
INRA	MARTEL	Gilles
Mégalis Bretagne	CHABERT	Muriel
Mégalis Bretagne	PORHIEL	Isabelle
Montfort Communauté	MEHAULT	Samuel
Pays de Brocéliande	CROIX-MARIE	Sylvia
Pays de Pontivy	LE GOFF	Jordan
Pays de Redon-Bretagne Sud	CHAUCHAIX	Etienne
Région Bretagne	BURLOT	Thierry
Région Bretagne	ECAULT	Loïc
Région Bretagne	LEFEVRE	Emmanuelle
Région Bretagne	PELHATE	Sébastien
Région Bretagne	SOURDAT	François-Nicolas
Région Bretagne	VINSONNEAU	Lydie
Rennes Métropole	DAJOUX	Sylvain
Rennes Métropole	TAMOUDI	Cécile
RTE	LOUSSOUARN	Bertrand
SAGE Rance Frémur	LANDAIS	Alice
SDEM56	PEROT	Alexandre
SDIS35	LE GAL	Anne
SHOM	MARTINOTY	Gilles
SIAGM	FOUCAULT	Luc
SIAGM	URIEN	Matthias
Vitré communauté	STEPHAN	Christian

### Excusés (35)

CCI Quimper	BOLLORE	Michel
CDC Au Pays de la Roche aux fées	LELU	Julia
Cœur Emeraude	CHENY	Gildas
Coglais Marches de Bretagne	GAIGNE	Olivier
Communauté de communes du Val d'Ille	LEVEQUE	Céline

Communauté de communes Paimpol Goëlo	DESNEE	Christian
Concarneau Cornouaille Agglomération	SACRE	Jean-Claude
Conservatoire du littoral	BLOT	Camille
DDPP29	JARDIN	Christian
DDTM35	DOMAIN	Pierrick
DDTM35	GIRAULT	Sabine
DRFIP Bretagne	CES	Fabrice
DRFIP Bretagne	LE BEC	Pascal
Foncier de Bretagne	VILAIN	Didier
IFREMER	SATRA-LE BRIS	Catherine
Lannion Trégor agglomération	MONFORT	Jean-Jacques
Observatoire régional de santé de Bretagne	CLAPPIER	Philippe
Pays de Fougères	BENOIT	Thierry
Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne	ALLARD	Pierrick
Pays de Saint-Brieuc	GASPAILLARD	Gilbert
PNRA	CREOFF	Daniel
Pontivy Communauté	MOELO	Serge
Préfecture 22	SOUBELET	Pierre
Préfecture de Région Bretagne	GRAVIERE-TROADEC	Isabelle
Préfecture de Région Bretagne	OLLIVIER	Rodolphe
Quimper Communauté	POIGNANT	Bernard
Rectorat	ERMENAULT	Philippe
Roi Morvan Communauté	MORVANT	Michel
SDIS22	DENOUAL	Colonel
SDIS29	MILIN	Gérard
SDIS56	LOPERE	Gildas
SIOCA	LE GALL	Jos
Syndicat Mixte des bassins versants du Jaudy-Gundi-Bizien	CALLAC	Mickaël
Syndicat mixte du bassin de l'Elorn	LE GAC-TOBIE	Nolwenn
Syndicat mixte du Pays de Ploërmel	SEVENO	Joseph

## Introduction par la co-maîtrise d'ouvrage



Mme Annick Bonneville, directrice adjointe de la direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement (DREAL Bretagne) évoque la progression du partenariat en 6 ans d'existence que ce soit concernant le nombre de partenaires ou de données, tout en soulignant les efforts de partage à poursuivre pour couvrir de façon homogène tout le territoire. Elle rappelle le contexte de la directive INSPIRE et l'attachement de l'État à l'efficacité, la transparence et l'innovation via notamment la création d'Etalab en 2011.

M. Thierry Burlot, vice-président au Conseil régional de Bretagne chargé de l'aménagement du territoire et de l'environnement signale les enjeux considérables autour du partage de la donnée et replace GéoBretagne en tant qu'outil au service du développement du territoire via notamment les différents schémas régionaux au service de l'aménagement et du développement (climat-air-énergie, cohérence écologique, aménagement et aménagement numérique, etc.). Il rappelle le nécessaire partage des informations décrivant le territoire et la volonté de la région de s'appuyer sur les projets de développement des 21 pays. Il se réjouit enfin de la demande d'adhésion de l'IGN en tant qu'acteur national numéro 1 de l'information géographique.



La présentation exhaustive faite à l'occasion de ce comité de pilotage [est disponible sur le site GéoBretagne.](#)

## Bilan

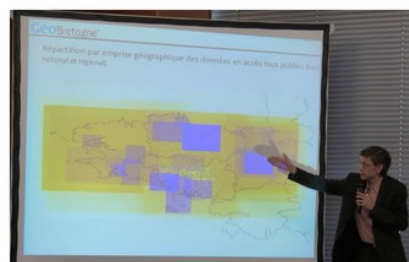
M. Phung et Mme Vinsonneau présentent le bilan du partenariat GéoBretagne :

- ➔ Présentation du schéma de fonctionnement de GéoBretagne, basé sur INSPIRE et permettant la réutilisation, par les partenaires eux-mêmes ou par des communautés, de flux de données afin de créer des services destinés au grand public. La plateforme GéoBretagne fournit elle des données accessibles à « tous publics », les partenaires créent des services « grand public »,
- ➔ Exemples de réutilisation (orthophotographie, cadastre, etc.) qui illustrent bien les gains de productivité, qualité ainsi que les économies réalisées,
- ➔ Sortie de l'[applicatif sur la comparaison du territoire breton de 1950 à nos jours](#) avec les effets inattendus (11 M de requêtes liées à deux articles dans la presse et la force des réseaux sociaux) qui conduisent à prendre les précautions afin de gérer la montée en charge,

# GéoBretagne®

→ La fourniture des données d'urbanisme, données de base utiles à la gestion du territoire, progresse mais il manque encore beaucoup d'informations. Les exigences européennes (INSPIRE) et nationales (Géoportail de l'urbanisme issu du plan d'investissement pour le logement) aideront à la mobilisation des acteurs locaux.

→ La carte de la densité des informations par territoire est présentée. Elle permettra d'évaluer la progression de la mise à disposition des données en temps réel.



→ Quelques exemples de réutilisation « partenaires » sont présentés :

un application sur le patrimoine par la région Bretagne,

le [portail cartographique du GIP Bretagne environnement](#) dont son directeur Ronan Lucas précise qu'il a été développé à partir de briques logicielles issues des développements de GéoBretagne (communauté libre [geOrchestra](#)),

l'[applicatif mobile d'information sur la viabilité hivernale](#) développé par la DIR Ouest

→ Un rappel sur la gouvernance mise en place en 2011 est fait ainsi qu'une information sur le déroulement du comité exécutif (réunissant la co-maîtrise d'ouvrage Etat-Région) le 17 juin dernier. Cela a été l'occasion d'aborder l'après CPER 2007-2013 et le portage de GéoBretagne à venir via un cadre plus souple, à savoir une convention Etat-Région, sur 3 ans, et fixant les engagements respectifs des deux maîtres d'ouvrage. Cette convention est actuellement à l'étude des services Etat suite à une première proposition de la Région.

→ Les principaux indicateurs du [rapport d'activité 2012](#) sont présentés : 104 partenaires, 600 données tous publics, 500 personnes formées/formation, 134 demandes d'assistance, 20000 visiteurs différents/mois, 29 M de requêtes/mois.



## Échanges/validation du bilan :

G. Hervouët (DDTM 22) : est on au clair sur le public visé ?

F. Phung : on vise « tous publics », nuance par rapport à la notion « grand public » qui implique des outils avec une ergonomie dédiée. GéoBretagne est un facilitateur pour les acteurs publics à respecter les dispositions réglementaires et techniques autour de la mise à disposition de données et de services.

R. Lucas (GIP BE) : le fait de diffuser permet-il aux partenaires d'économiser du temps ?

H. Squidant (AgroCampus Ouest) : cite l'exemple de la diffusion de la donnée sur les zones humides sous forme de flux qui a permis de rediriger les multiples sollicitations vers un lieu unique où chaque demandeur est autonome concernant l'accès à cette donnée.

S. Mével-Viannay (CG35) : a constaté la baisse de sollicitations externes, sans toutefois pouvoir le chiffrer de façon précise.

Le profil classique des demandeurs : monde de la recherche et doctorants, bureaux d'étude, parfois associations et même des citoyens.

R. Jégo (CG29) : y-a-t-il un suivi statistique des téléchargements et un palmarès de la donnée la plus téléchargée ?

F. Phung : non, même si cela est techniquement possible dans le respect des données personnelles (CNIL).

R. Platt (DRJSCS) : comment mieux s'articuler avec la démarche nationale autour du recensement des équipements sportifs actualisé tous les ans ?

V. Besand : précise que le recensement des équipements sportifs est actuellement disponible sur GéoBretagne, mais il nécessite effectivement mise à jour et qu'elle se tient à la disposition de la DRJSCS pour optimiser cette actualisation.

## Nouvelles demandes d'adhésion

Un point est fait sur les demandes d'adhésions. Depuis le dernier comité de pilotage (prédécesseur de l'assemblée générale dans la gouvernance GéoBretagne) du 20/04/2011, les nouvelles demandes sont examinées (cf. liste en annexe).

Tous les conseils généraux, SDIS, agences d'urbanisme et agglomérations ou communauté urbaine sont désormais adhérents. On constate une montée en puissance des structures pays (15 Pays sur 21 sont adhérents), des syndicats de bassins versants ou d'aménagement ainsi que des EPCI. Est également noté l'importance du secteur de la recherche.



M. Marconnet (IGN) présente officiellement la candidature de l'IGN et son souhait de se repositionner comme partenaire et plus comme simple fournisseur de données. Il fait également part de la volonté de l'IGN d'adapter davantage les produits aux besoins des utilisateurs en créant des comités régionaux de programmation. Cette démarche étant cohérente avec les objectifs de la plate-forme, il a été décidé, qu'en Bretagne, le comité régional de programmation de l'IGN n'avait pas de raison d'être puisque c'est GéoBretagne qui pouvait justement être le lieu d'échanges entre l'IGN et les acteurs locaux.

L. Foucalt (SIAGM et Maire de Séné) : y a-t-il des EPCI non partenaires ?

L. Vinsonneau répond que oui, bien sûr, ne serait-ce que parce que certaines structures Pays peuvent adhérer pour le compte de leurs communautés de communes, quand il y a mutualisation des moyens SIG à l'échelle du Pays. D'autre part, l'adhésion d'un EPCI est souvent liée à sa montée en compétence de moyens SIG.

Deux demandes d'adhésion sont présentées de façon particulière :

→ celle du Conseil régional des Pays de la Loire : est déclarée sans objet puisqu'elle est hors périmètre géographique du partenariat

→ celle du Comité régional de la conchyliculture-Bretagne sud : premier organisme professionnel à faire une demande d'adhésion, cette demande est donc soumise à l'approbation de l'assemblée générale GéoBretagne.

Concernant cette dernière candidature, une étude de son statut a été conduite par le service juridique de la Région Bretagne. Il en ressort que le CRC Bretagne sud exercerait des missions de service public, par analogie avec le Comité régional des pêches. De plus, il est signalé que le CRC Bretagne sud détient des données qu'il souhaite valoriser sur GéoBretagne. De plus, afin d'éclairer l'assemblée générale, il a également été demandé l'avis du comité technique le 19/09/2013. Celui-ci y a répondu favorablement.

A. Landais (SAGE Rance Frémur) confirme tout l'intérêt de bénéficier des données conchyloles.

**Tour d'approbation par l'assemblée générale**  
L'assemblée générale approuve les nouvelles adhésions

## Point sur les pôles métiers existants et examen des nouveaux pôles métier

### Tour des pôles métiers via une ou plusieurs actions « phare »

PM Cadastre : démarche nationale RPCU,

PM Orthophotographie et MNT : 4 départements couverts, partenariat IGN. Occupation du sol.

PM Inspire : mis en place en cours d'un nouveau thesaurus GéoBretagne partagé par tous les échelons

PM Voirie-adresse : pas de référentiel unique, SIGN'ADRESSE, conventions HERE, Tom Tom,

PM Urbanisme : lien avec le portail national de l'urbanisme.

PM Mer et littoral : en attente faute de cadre clairement établi par les animateurs et participants

### Échanges/réactions

L. Labeyrie (CC Presqu'île de Rhuis) : fait part du manque de prise en compte de la thématique concernant la gestion des risques littoraux, GéoBretagne pourrait avoir un rôle de normalisation, il regrette l'absence de participation de l'agence de l'eau Loire-Bretagne.

T. Burlot : fait part du travail conduit dans le cadre de la GIZC et de la gestion des risques de submersion. Il indique que l'idée est bien de capitaliser les différents travaux dans GéoBretagne. Il estime également intéressant que l'Agence de l'eau rejoigne le partenariat.

L. Vinsonneau : précise que l'Onema a fait sa demande d'adhésion. Elle indique également pour l'équipe GéoBretagne ne peut plus animer de nouveaux pôles métiers et que pour qu'un nouveau pôle métier soit créé, il faut avant tout trouver des ressources d'animation. Chaque partenaire peut ainsi en prendre l'initiative.

S. Rouault (ADEUPa) : demande où en est l'orthophotographie du Finistère

# GéoBretagne®

L. Vinsonneau précise que le revers de la médaille du partenariat novateur monté avec l'IGN sur le Finistère est que cela a demandé plus de temps pour caler l'organisation des tâches entre le prestataire et l'IGN. D'autre part, il est difficile d'annoncer une date figée dans la mesure où le Finistère dépend également de la livraison sur les Côtes d'Armor, non validée à ce jour.

M. Urien (SIAGM) : signale le blocage de la mise à disposition des données Litto3D sur le Morbihan.

G. Martinoty (SHOM) : précise que la partie terrestre a été mise à disposition (sauf pour le 56), que la partie bathymétrique n'est actuellement financée que pour le Finistère car il y a une volonté locale. Il va se renseigner pour répondre plus précisément à la question sur le Morbihan.

F. Phung indique que les données produites dans le cadre de Litto3D, ainsi que les services, sont disponibles sur GéoBretagne.

L. Vinsonneau : précise que des MNT de 80 cm de précision sont dorénavant réalisés avec les orthophotographies aériennes.

## Nouveaux pôles métiers

Les nouveaux pôles métier dont les feuilles de route sont soumises à validation sont présentés :

### PM Architecture et réutilisation (co-animation DREAL et Région Bretagne) :

F. Phung précise que ce pôle métier a pour vocation d'accompagner les partenaires dans leurs réutilisations, mais qu'il a également besoin de forces de développement mobilisables chez les partenaires.

### PM Bocage (co-animation DRAAF et région Bretagne) :

D. Potdevin (DRAAF) précise les enjeux principaux d'homogénéisation de la production des données géolocalisées via une structuration communes et de leur publication sur GéoBretagne,

### PM Télécoms (animation e-mégalis Bretagne) :

I. Porhiel (e-mégalis Bretagne) rappelle les enjeux et le contexte lié à Bretagne Très Haut débit et la nécessité de capitaliser les connaissances de la façon la plus homogène/

### PM Eau (coanimation GIP BE-Région et DREAL Bretagne) et PM Energie et GES (animation GIP BE)

R. Lucas (GIP BE) rappelle que le GIP BE anime quatre observatoires (eau, énergie, biodiversité et déchets) et qu'il a été acté que les pôles métiers GéoBretagne soient le lieu de prédilection pour l'optimisation des données brutes nécessaires à leurs travaux de valorisation. Ainsi, le GIP BE s'inscrit dans ce cadre en animant les pôles métier correspondants. 2 sont déjà mis en place et proposés (Eau et Energie) et deux sont encore en réflexion et devraient être proposés en 2014 (Biodiversité et Déchets).

### PM Déplacements et Transports (animation DDTM35)

F. Phung rappelle que les réseaux font partie des thèmes visés par la directive INSPIRE et que cette donnée intéresse beaucoup de domaines.

### PM Exploitation des données 3D

Ce pôle métier pris en main à l'origine par la DREAL Bretagne est actuellement sans animateur. Il est donc fait un appel à candidature, en évoquant la possibilité d'une reprise de l'animation par l'IGN.

M. Marconnet informe que, sauf à ce qu'une autre structure se porte candidate, l'IGN accepte l'animation de ce pôle métier.

### Tour d'approbation par l'assemblée générale

L'assemblée générale approuve les feuilles de route et donc les nouveaux pôles métier

## Echanges/ nouveaux thèmes à couvrir ?

V. Nicolazo de Barmon (DDPP 56) : s'interroge sur la vocation très spécialisée ou très large des pôles métier, et notamment par rapport au PM bocage et son élargissement à la trame verte ?

F. Phung précise que quand un PM a une vocation large, il peut décider de la création de pôles restreints (ex. PM Eau).

D. Potdevin (DRAAF) : indique que le PM Bocage est ouvert et que la donnée est en cours de production.

# GéoBretagne®

Question sur la mise à disposition des données MétéoFrance qui seraient utiles à certains partenaires ?

H. Squiquidant indique que les données MétéoFrance sont payantes.

L. Vinsonneau précise que GéoBretagne rencontre des représentants de MétéoFrance, à leur demande, courant novembre.



Une question est posée quant à l'adhésion du BRGM ?

Non, il n'est pas adhérent, à ce jour même si c'est un producteur et un contributeur important INSPIRE.

G Renaud (CC Cote d'Emeraude) : demande quand il y aura un cahier des charges type pour la numérisation des réseaux d'eau

L. Vinsonneau : travail intéressant mais il faut des moyens d'animation, c'est un élément évoqué en PM Eau.

R. Lucas : indique que l'on peut peut-être porter des positions avec d'autres plateformes. L. Vinsonneau indique également que l'on peut remonter cette question au CNIG.

T. Burlot : fonctionnement des systèmes hydrologiques. CLE, 21 SAGE de Bretagne regroupés pourraient se voir présenter GeoBretagne. Idem pour les SCOT.

L. Vinsonneau : indique que l'équipe GéoBretagne est disponible pour assurer ce genre de présentation, c'est d'ailleurs déjà prévu pour les structures porteuses de SCOT lors de la prochaine réunion interSCOT organisée par la Région Bretagne.

J. Le Goff (Pays de Pontivy) : demande quelle est la composition de nouveaux pôles métier : y-a-t-il plus de géomaticiens ou de thématiciens ? Il indique également le fait que les visioconférences quelques endroits sont bien mais qu'il faudrait imaginer d'autres systèmes (ex. Skype) pour pouvoir démultiplier les lieux de participation aux pôles métier.

Le système par hangout est peut-être à étudier. Pour la répartition au sein des pôles métier, cela dépend du pôle métier (ex. Bocage : plus de thématiciens, Urbanisme : plus de géomaticiens, Télécoms : les deux). Ce qui est avancé c'est que ce n'est pas forcément un réflexe du thématicien que de partager la donnée. Le rôle des institutions est de les pousser à partager leur données.

F. Phung partant du fait que la thématique Risques a été évoquée 2 fois, demande s'il faut-t-il traiter ce thème ?

Pas de réponse supplémentaire en séance. La réflexion reste donc en cours et le poste d'un futur animateur ouvert.

## Choix de la licence libre affectée aux données par défaut



L. Vinsonneau rappelle le contexte du cadre juridique par défaut de GéoBretagne. Celui-ci a été acté en 2011 suite à l'audit GéoBretagne conduit en 2010. Pour rappel, il s'applique aux seuls cas de figure où la fiche de métadonnées n'est pas renseignée sur les aspects conditions et réutilisation de la donnée. Il dit en substance que les données sont réutilisables librement et gratuitement, y compris à des fins commerciales.

Ceci implique donc que chaque partenaire est évidemment souverain pour définir ses propres conditions et les indiquer dans sa fiche de métadonnées, puisque c'est elle qui prime quand les bons champs sont renseignés.

Depuis 2010, le monde des licences libres a évolué (ex. sortie de nouvelles licences) et il est maintenant temps de donner une visibilité plus importante à ce cadre par défaut. Dans la suite de la charte du G8, la France a sorti début novembre son [plan d'action sur l'open data](#) en mettant en avant la licence ouverte LO/OL.

La licence proposée est la [licence ouverte LO/OL](#) pour plusieurs raisons :

- c'est la licence la plus proche du cadre légal par défaut défini en 2010 (ex. réutilisation commerciale autorisée contrairement à la licence OdbL),
- c'est la licence retenue par l'État dans le cadre du [data.gouv.fr](#) et par plus en plus de collectivités,
- la réutilisation commerciale enlève certains freins déjà remontés au niveau de GéoBretagne (ex. réutilisation des référentiels voirie-adresse par les concepteurs de GPS comme TomTom ou Here).

Ainsi, le partenariat GéoBretagne s'inscrit dans une cohérence réaffirmée logiciel libre ([www.georchestra.org](http://www.georchestra.org)) et données libres

## Débat et réactions

S. Norgeot (CG22) indique que leur portail open data est en cours de création. La licence retenue sera également la licence ouverte.

# GéoBretagne®

G. Hervouët (DDTM 22) : pose la question de la réutilisation commerciale des données créées à partir de deniers publics

L. Vinsonneau : indique que c'est effectivement un choix politique qui consiste à limiter les freins à la réutilisation. D'autre part, chaque partenaire doit être vigilant dans ses cahiers des charges et veiller à ne pas se faire re-factoriser une donnée. De plus, il ne semble pas anormal de rémunérer un prestataire privé qui a apporté une valeur ajoutée à une donnée brute.

R. Lucas (GIP BE) précise que beaucoup d'associations sont frileuses à l'idée de partager leurs données précisément à cause de réutilisations par des bureaux d'études.

L. Vinsonneau rappelle que chaque producteur est souverain sur les conditions de distribution et qu'INSPIRE n'impose pas la gratuité même si les cas de données soumises à redevances restent dérogatoires.

R. Bera (Agrocampus Ouest) : pose la question de la montée en charge des réutilisations et du niveau de service associé

F. Phung répond que l'une des réponses est la supervision permanente de la plateforme pour caractériser et anticiper la charge.

La question est posée de la compatibilité de la licence LO/OL avec une réutilisation dans le cadre d'OpenStreetMap, projet qui a retenu la licence OdbL ?

C. Tamoudi répond qu'il n'y a pas de problème de compatibilité. Elle en profite pour ajouter qu'à la Ville de Rennes, certaines données de topographie, coûteuses à constituer, sont soumises à rétribution afin de ne pas casser les marchés, dans le cas présent celui des cabinets de géomètres locaux, avec une mise à disposition gratuite des données.

C. Piriou (BMO/Pays de Brest) ajoute également que BMO se pose les questions de licences affectées à leurs données et du caractère « contaminant » ou non.

A. Bonneville revient sur l'utilisation massive des flux GéoBretagne et sur le risque de baisse de performance qui pourrait en découler en demandant si nous avons une idée du plafond en terme de volume acceptable ?

F. Phung répond que la charge doit être évaluée en permanence et qu'il faut accompagner sa croissance par l'automatisation et l'évolution des logiciels. Il est effectivement de la responsabilité de l'équipe projet GéoBretagne d'anticiper et de signaler à la co-maîtrise d'ouvrage de GéoBretagne les dérives.

## Tour d'approbation par l'assemblée générale

L'assemblée générale approuve la licence ouverte LO/OL en tant que licence par défaut sur GéoBretagne.

Annick Bonneville clôt la séance et remercie les deux chefs de projet ainsi que toute l'équipe GéoBretagne.

## Liens utiles

[Rapport d'étude « GéoBretagne, quel impact ? » de Marie Teyssier \(juillet 2012\)](#)

[Wiki du projet GéoBretagne lycées-Animateurs multimédia-OpenStreetMap](#)

[Rapports d'activités annuels de GéoBretagne](#)



## Annexe - Liste des nouvelles demandes d'adhésion (intervenues depuis le 20/04/2011)

### Etablissements publics et services Etat

Géomer  
CRPF de Bretagne  
Direction Interdépartementale des Routes Ouest  
INRA Rennes  
AGROCAMPUS  
SHOM (Service hydrographique et océanographique de la Marine)  
ONEMA (Office national de l'eau et des milieux aquatiques)  
IGN (Institut national de l'information géographique et forestière)

### Conseils généraux

Conseil général du Morbihan

### Structures porteuses de Pays

Syndicat mixte du SCOT du Pays de Brocéliande  
Syndicat mixte des Communautés du Pays de Brest  
Syndicat mixte du Pays du Centre Bretagne  
Syndicat mixte du Pays de Saint-Brieuc  
Syndicat mixte du SCOT du Pays de Rennes  
GIP du Pays de Redon Bretagne Sud  
Syndicat Mixte du Pays de Pontivy  
Pays de Fougères (association)  
Syndicat mixte du Pays de Dinan  
Syndicat mixte du SCOT des Pays de Vallon de Vilaine

### EPCI (établissements publics de coopération intercommunale)

Communauté de communes du Pays de Liffré  
  
Coglais Communauté  
Saint-Malo Agglomération  
Communauté de communes du Pays de Chateaulin et du Porzay  
Rennes Métropole  
Communauté de communes du Pays Glazik  
Communauté de communes du Pays de Chateaugiron  
Communauté de communes du Pays du Roi Morvan  
Communauté de communes Presqu'île de Rhuys

### Pontivy Communauté

Communauté de communes Pays de Quimperlé  
Communauté de communes pays Bigouden Sud  
Communauté de communes de la Bretagne Romantique

### Syndicats mixtes (autres que pays)

Syndicat mixte du Loc'h et du Sal  
Institut d'aménagement de la Vilaine  
Syndicat mixte de la Ria d'Etel  
Syndicat Mixte de l'Etablissement Public de Gestion et d'Aménagement de la baie de Douarnenez  
Syndicat mixte des bassins versants de Jaudy-Guindy-Bizien  
Syndicat de bassin de l'Elorn  
Syndicat intercommunautaire Ouest Cornouaille Aménagement  
Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Golf du Morbihan  
Syndicat mixte de production d'eau potable de la côte d'Emeraude  
Syndicat mixte de portage du SAGE Rance Frémur Baie de Baussais  
SDE35 (Syndicat départemental d'énergie 35)  
Syndicat intercommunal du Bassin du Chevré

### Associations avec missions de service public

Audiar (Agence d'urbanisme et de développement intercommunal de l'agglomération rennaise)  
CAUE56 (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement du Morbihan)  
Agence Côtes d'Armor Développement  
Observatoire Régional de Santé  
CIVAM29 (Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural du Finistère)  
Inter-SAGE Baie du Mont-Saint-Michel  
Association Le bassin du Couesnon  
Cœur Emeraude

### Demande soumise à débat

Comité régional conchylicole-Bretagne Sud

### Demandes d'adhésion hors périmètre

Conseil régional des Pays de Loire